

## Introduction

# Pourquoi rouvrir un dossier sur lequel « tout a été dit » ?

« Sur la révolte des Bonnets rouges ou du Papier timbré, dite encore *torrében* (“casse-tête” ?), qui a secoué la Bretagne en 1675, tout a déjà été dit. » Ainsi parlait récemment Jean Nicolas dans un maître-livre, fruit d’une enquête approfondie sur le fait rebelle aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>1</sup>. Son propos porte sur le seul versant bas-breton de l’affaire, mais il y aurait fort à parier que le constat est largement partagé pour les révoltes urbaines qui secouèrent en particulier Bordeaux, Rennes et Nantes cette même année. D’emblée la question se pose donc de savoir ce qui peut pousser à reprendre ce dossier réputé si bien étudié.

Les chemins qui conduisent vers une recherche peuvent être multiples, inattendus, variés, poétiques parfois, et pourtant, il est de bon ton, à l’université, de dire qu’un projet de recherche est tout en cohérence, comme il l’est de proclamer que la recherche féconde l’enseignement. Dans le cas présent, ce serait plutôt le contraire. Disons que, à l’origine, il y eut un cours semi-clandestin sur les révoltes au XVII<sup>e</sup> siècle, dispensé en plein conflit universitaire, dans un jardin public, devant un parterre de jeunes gens passablement divisés sur les affaires du temps, situation créant une troublante collision entre les enjeux de mobilisation des paysans croquants de naguère et des étudiants bloqueurs d’aujourd’hui. En même temps, un cours de Licence sur la France de Louis XIV m’amenait, année après année, à revenir sur les événements de 1675, qui attireraient d’autant plus mon attention qu’il est difficile, quand on vit en Bretagne et qu’on s’intéresse à son histoire, de ne pas sentir qu’il y a là une date clef, ou perçue comme telle, un de ces moments où l’histoire locale et l’histoire nationale se percutent dans un fracas dont l’écho s’entend encore plus de trois cents ans plus tard. Et il n’est pas si fréquent, au fond, qu’un événement provincial de l’époque moderne trouve une telle résonance dans notre temps, en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle où les enjeux mémoriels se rattachent si souvent à des faits survenus au siècle dernier. Mais en même temps, certains points m’intriguaient et me conduisirent à penser qu’il ne serait pas inutile, un jour, de tenter de

1. Jean NICOLAS, *La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale, 1661-1789*, Paris, Le Seuil, 2002, p. 168.

reprandre le dossier en l'arrachant à sa mythologie. Parallèlement, la participation assidue et attentive à un programme de l'ANR intitulé « Conflits et politisation<sup>2</sup> » et une étude en cours sur les milices bourgeoises me poussaient à m'interroger de plus en plus sur 1675, jusqu'au jour où mon collègue et ami Georges Provost me montra un document inédit qui était en mesure d'enrichir et d'infléchir notre vision du versant rennais de la révolte. L'appel était dès lors trop fort.

## L'héritage (I) : une historiographie engagée

Disons-le d'emblée, un rapide état de la question montre que les historiens n'ont pas forcément cherché à pénétrer la logique interne de cet événement, ou de ce faisceau d'événements, et ont privilégié la quête de sens, pas toujours sans lien avec les options idéologiques qui étaient les leurs. Si l'on regarde un instant le versant breton de l'affaire, de loin le plus travaillé par l'historiographie, le fait est patent.

Les révoltes bretonnes de 1675 ont en effet été étudiées d'abord avec passion à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans un contexte qui voyait les historiens locaux réinvestir par la plume la lutte entre les « blancs » et les « bleus », chevillée à la question de la centralisation étatique et à celle de la fameuse et multiséculaire résistance bretonne à celle-ci. En Bretagne, les savants du XIX<sup>e</sup> siècle qui ont redécouvert cette révolte, autour d'Arthur Le Moyne de la Borderie (1827-1901), y ont vu un moment charnière, un point de basculement, la fin dramatique d'un « âge d'or », pour reprendre une expression que ce commandeur de l'histoire de Bretagne emploie dès 1860<sup>3</sup>. Pour ce grand historien en effet<sup>4</sup>, médiéviste sorti major de l'École des chartes et sorte de pendant armoricain de Lavisse<sup>5</sup>, entre le duc de Mercoeur<sup>6</sup> et le duc de Chaulnes<sup>7</sup>, ce fut comme une parenthèse enchantée :

« Libre et prospère, le vieux duché se soumettait avec joie à cette royale couronne dont l'autorité était si douce. »

Aux yeux de La Borderie, la « terreur » d'État déployée en 1675 met à terre ce temps heureux, et annonce un autre drame, la Terreur elle-même, un gros siècle plus tard. Pour cet historien, qui a aussi été député légitimiste d'Ille-et-Vilaine à l'aube de la III<sup>e</sup> République, 1675 est une étape de la lutte immémoriale des Bretons contre la France. Toutefois, La Borderie, pris entre sa hantise des foules

2. Dit « Conflipol », il était piloté par Laurent Bourquin et Philippe Hamon.
3. Arthur de LA BORDERIE, « La révolte du papier timbré advenue en Bretagne en l'an 1675 », *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1860, p. 6.
4. Il est devenu habituel de dire du mal de La Borderie et assurément sa blanche ardeur militante a pu l'éloigner de la science la plus pure, mais nous lui trouvons une circonstance atténuante en ce qu'il n'est sans doute pas de bon historien qui soit détaché de son temps, n'en déplaise à Fénélon.
5. Voir le volume CVI (2002) des *Mémoires de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine*, qui lui est consacré, en particulier l'étude de Michel DENIS, « Arthur de la Borderie, inspirateur du nationalisme breton ? », p. 191-208.
6. Gouverneur de Bretagne et chef de la Bretagne ligueuse.
7. Gouverneur de Bretagne en 1675, chargé de la répression quasi systématiquement présentée comme sanglante et brutale.

révolutionnaires et son profond attachement au principe monarchique, ne fait pas des insurgés ses héros. Son monde à lui est celui des notables bretons pris entre deux maux, la fureur populacière et la violence d'État. Pour lui, en outre, la cause de la révolte est à chercher dans la « haine de l'impôt<sup>8</sup> » : ainsi les responsabilités sont-elles à ses yeux plus ou moins partagées entre l'État perturbateur et les foules irascibles.

Cette vision socialement très clivée explique le succès que La Borderie a rencontré, en partie malgré lui, à la fin du xx<sup>e</sup> siècle, chez ceux pour qui l'affaire permettait de mettre en évidence l'existence d'un front de classe et une nouvelle illustration de la trahison des dominants. Ainsi l'œuvre de La Borderie, publiée une première fois en 1860, reprise en 1884, synthétisée par son disciple Pocquet en 1913 dans la grande *Histoire de Bretagne* (plusieurs fois rééditée) est-elle republiée en 1975 par un collectif militant nommé « Emsav ar Stad Brezhon » (ESB)<sup>9</sup>. Dans le même volume, était de plus édité pour la première fois en français un essai de Boris Porchnev intitulé « Les buts et les revendications des paysans bretons lors de la révolte de 1675 », publié une première fois en russe en 1940<sup>10</sup>. Attelage baroque s'il en est. Pour les militants d'ESB, le texte soviétique, reçu dans un contexte breton perçu comme néo-colonial, présentait l'avantage d'associer lutte des classes et lutte nationaliste. L'intérêt précoce de Porchnev pour la révolte rurale bretonne – portée par l'existence de rustiques et fascinants « codes paysans » – permet de souligner l'importance de cet épisode dans le renouveau des études sur les révoltes qui, on le sait, fit les beaux jours de l'historiographie française des années 60 et 70 du xx<sup>e</sup> siècle. Outre Porchnev, Roland Mousnier lui-même descendit dans l'arène armoricaine en 1967, dans ses *Fureurs paysannes*<sup>11</sup>. Est-il besoin de préciser qu'il vit là, d'abord, une lutte antifiscale ? Le retour à La Borderie n'était pourtant qu'apparent car, pour Mousnier, élites et peuples communiaient dans un même refus de l'impôt et à travers lui du processus de centralisation-normalisation. Clair en ville – où le parlement lui apparaissait comme le commanditaire des troubles –, le schéma l'était moins à la campagne, où cet impératif était troublé par une lutte contre l'archaïsme seigneurial bas-breton. Pas de lutte de classe pour autant selon lui à l'horizon armoricain.

Il faut aussi noter que la même année 1975 – celle du tricentenaire – étaient publiés deux autres travaux illustrant l'entrée définitive de la révolte dans le champ de la connaissance universitaire. Un numéro spécial des *Annales de Bretagne*, tout d'abord, s'avérait singulièrement riche. Parmi les contributions, celles qui eurent le plus d'impact furent celles relatives au contexte économique et aux enjeux culturels de la révolte<sup>12</sup>. Au même moment, deux universitaires rennais, Yvon Garlan

8. Dans *Les Bonnets rouges*, Paris, UGE, 1975, p. 88.

9. « Mouvement pour un État breton. »

10. *Les Bonnets rouges*, op. cit., p. 217-349.

11. Roland MOUSNIER, *Fureurs paysannes. Les paysans dans les révoltes du XVII<sup>e</sup> siècle (France, Russie, Chine)*, Paris, Calman-Levy, 1967.

12. Jean TANGUY, « Les révoltes paysannes de 1675 et la conjoncture en Basse-Bretagne au XVII<sup>e</sup> siècle », et Yves LE GALLO, « Le paysan bas-breton et le mythe au XVII<sup>e</sup> siècle », *ABPO*, 82-4., 427-442 et 477-500.

et Claude Nières, publiaient une courte synthèse dédiée à la mémoire de Marcel Cachin, qui reprenait pour l'essentiel l'énoncé des faits établis par les savants de la III<sup>e</sup> République, mais en les entourant d'un solide cadrage marxiste<sup>13</sup>. Leur grand mérite était de rééquilibrer vers les villes une révolte pensée d'abord comme rurale par Porchnev et Mousnier. Avec Garlan et Nières, la révolte devint clairement bicéphale : elle était « du Papier timbré » en ville, où tout partait de la contestation antifiscale, et « des Bonnets rouges » à la campagne, où l'enjeu premier était antiseigneurial. Mais ce travail, qui n'avait pu prendre en compte les riches apports du numéro des *Annales de Bretagne* restait comme le pendant « rouge » de la « blanche » étude de La Borderie en ce sens qu'il était centré sur une approche événementielle, mais habillée désormais des vives couleurs des luttes prolétariennes.

Il reviendra à Jean Tanguy<sup>14</sup>, James B. Collins<sup>15</sup>, Alain Croix<sup>16</sup> et Michel Nassiet<sup>17</sup> de faire fructifier l'héritage et de mettre en avant le contexte économico-socio-culturel pensé comme causal, et d'amender le schéma porchnevien : lutte des classes, oui ; lutte de libération nationale, non ; révoltés, oui ; révolutionnaires, évidemment pas. Notons, parmi ces apports récents, qu'Alain Croix insista sur la dimension culturelle de ce que la crise révélait (une forme de résistance à la Réforme catholique) tandis que James Collins, dans une veine qui évoque les travaux de William Beik sur le Languedoc<sup>18</sup>, insistait sur l'existence d'un monde de possédants qui faisaient le choix de la défense de l'ordre monarchique si profitable pour eux. Catholicisme et absolutisme étaient les deux mamelles des élites dominantes.

Sur cette base, et en forme de retour à La Borderie, Alain Croix put reprendre la thématique de « l'âge d'or », si caractéristique de la vieille érudition « blanche », mais en l'étendant à toute la première modernité<sup>19</sup>. Alain Croix ajoute à l'idée d'une intégration paisible de la Bretagne au royaume et à la prospérité de la péninsule, l'image d'une société socialement et culturellement moins clivée qu'elle ne le sera ensuite<sup>20</sup>. 1675 est donc le moment où jaillissent au grand jour les évolutions structurelles majeures jusque là souterraines, expliquant le conflit. « Adam et Eve

13. YVON GARLAN, Claude NIÈRES, *Les révoltes bretonnes de 1675. Papier timbré et bonnets rouges*, Paris, Editions sociales, 1975. Le traitement séparé des révoltes urbaines et des révoltes rurales n'est pas sans rappeler le choix méthodologique de Boris PORCHNEV dans la première partie de son ouvrage célèbre *Les soulèvements populaires en France de 1623 à 1648*, Paris, SEVPEN, 1963.

14. Jean TANGUY, *La Bretagne province*, Morlaix, Skol Vreizh, 1986.

15. James B. COLLINS, *La Bretagne dans l'État royal*, Rennes, PUR, 2006 (1<sup>re</sup> édition en anglais en 1994).

16. Alain CROIX, *L'âge d'or de la Bretagne*, Rennes, Ouest France, 1993.

17. Michel NASSIET, « Bonnets rouges et Bonnets bleus [1675], les enjeux de la "liberté armorique" », dans Dominique LE PAGE [dir.], *11 questions d'histoire qui ont fait la Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2009, p. 155-179.

18. William BEIK, *Absolutism and society in Seventeenth century France : State Power and Provincial Aristocracy in Languedoc*, Cambridge, Cambridge UP, 1985.

19. À la suite de Jean TANGUY, qui associe économie et démographie sous ce terme (*La Bretagne, op. cit.*, p. 28).

20. Alain CROIX, *L'Age d'or de la Bretagne*, Rennes, Ouest France, 1993. L'approche d'Alain Croix doit beaucoup à Jean TANGUY pour le versant économique (« Les révoltes paysannes » art. cit.) et à James COLLINS pour le versant politique. L'approche culturelle lui est plus personnelle, même si des pistes ont été ouvertes par Yves LE GALLO (art. cit.).

sont chassés du paradis<sup>21</sup> » par Colbert<sup>22</sup>, le duc de Chaulnes et le père Maunoir<sup>23</sup>. Les historiens (souvent universitaires) de la fin du xx<sup>e</sup> siècle, gardent ainsi à l'esprit la vigueur du processus punitif, attribué à l'absolutisme bourbonien, qui pratiquerait, nous a appris Yves-Marie Bercé, des répressions qui seraient « exactes et terroristes<sup>24</sup> ». Mais l'essentiel est pour eux à l'évidence la recherche des causes, des origines. Si la référence à la Révolution demeure, c'est moins désormais pour évoquer la Terreur de 1793 que la Révolution de 1789, en vertu d'une certaine fascination pour le fait rebelle, la lutte des classes et d'un intérêt soutenu pour les fameux « codes paysans » rédigés par les ruraux de Cornouaille. Vus explicitement comme les ancêtres des futurs cahiers de doléances, ces derniers donnent en effet l'impression de pouvoir saisir une parole paysanne authentique, ce qui ne pouvait qu'intéresser la communauté historienne à l'heure où elle débattait de la « culture populaire ».

## L'héritage (II) : 1675, passion bretonne mais pas gasconne

Pour ces historiens des deux derniers siècles (qu'ils soient blancs, bleus ou rouges), obsédés par les ruptures révolutionnaires – pour s'en effrayer ou s'en réjouir –, et qui interrogent cette image de la Bretagne par l'histoire en même temps qu'ils alimentent la fabrique identitaire de l'objet régional, 1675 fait donc sens. Il peut être utile, en ouverture de cette étude, de tenter de revenir sur les causes de cet attrait pour ce sujet, et sur les liens qu'entretiennent la production historique et les enjeux mémoriels et identitaires. Les deux sphères sont en effet à l'évidence peu étanches, et capables de fusionner pour donner naissance à une sorte de « mythistoire » armoricaine.

Dans le paysage historiographique-mémoriel breton tel qu'il se dégage de nos jours, 1675 a d'abord ceci de fascinant qu'il s'agit d'un drame, avec ses héros malheureux, ses victimes d'un ordre monarchique intraitable, et comme un air de malédiction sur leurs descendants<sup>25</sup>. Car 1675 scelle, pour beaucoup, l'entrée de la Bretagne dans l'obscurité des temps contemporains, ceux – en vrac – du joug jacobin, de l'emprise cléricalo-tridentine, de la domination urbaine et du décrochage économique, toutes choses qui ouvrent la voie à une image dégradée de la Bretagne, celle de Bécassine et des « ploucs ». Après « l'Âge d'or », voici venu le temps maudit qui ne cessera que dans la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle, avec « le grand réveil » de la Bretagne qui permet à celle-ci d'associer modernité écono-

21. C'est le titre qu'Alain Croix choisit de donner au chapitre conclusif de son étude magistrale de 1993.

22. Jugé responsable, par sa politique douanière, du déclin commercial d'une économie bretonne jusque-là largement ouverte.

23. Le plus célèbre missionnaire breton du siècle, symbole de la nouvelle évangélisation de la Bretagne et de sa mise à l'heure tridentine, a mis son immense talent au service de la pacification de la Basse-Bretagne après les révoltes.

24. Yves-Marie BERCÉ, *Croquants et nu-pieds*, Paris, Gallimard, 1991, p. 66-67.

25. Voir le succès populaire non démenti de l'affiche « Breizh – Amerika, 500 ans de résistance » (1976) associant les portraits d'un paysan bas-breton et d'un Amérindien : pour beaucoup, les Bretons appartiennent peu ou prou à la grande cohorte des vaincus des États nations d'Europe occidentale.

mique et traditions culturelles, en même temps que l'État et l'Église se font moins présents<sup>26</sup>.

Parmi les autres éléments qui expliquent cette fascination chez beaucoup d'historiens, érudits ou simples amateurs – heureusement fort nombreux en Bretagne –, il y a la dimension vraiment régionale de la révolte, qui permet d'accréditer l'idée de l'existence ancestrale (si ce n'est essentielle) d'un espace politique vécu, celui-là même que la Révolution a tué. Après tout, les événements d'ampleur provinciale ne sont pas si nombreux. Aussi la tricéphalité de l'affaire (Rennes-Nantes-Basse-Bretagne) ne pouvait être vue qu'avec contentement<sup>27</sup>. Il peut y avoir aussi chez certains un attrait pour la dimension paysanne, antiseigneuriale voire anticléricale du mouvement, qui permet de montrer un autre visage du peuple breton révolté que celui du Chouan, figure de droite de la « résistance » bretonne. Il n'est pas sans intérêt de noter que la progressive mise en avant des « Bonnets rouges » au <sup>xx</sup>e siècle connaît son accomplissement en 1975<sup>28</sup>, quand se croisent la vague de questionnements sur les révoltes qui agite les historiens prioritairement préoccupés de ruralité, et le tricentenaire de la révolte. Il en ressort, cette année-là, les publications savantes susmentionnées. Mais en même temps, ce moment correspond au début du basculement à gauche de la Bretagne, aventure dans laquelle nombre d'historiens ont d'ailleurs joué un rôle indéniable en tant qu'acteurs du mouvement culturel voire politique<sup>29</sup>. À l'heure de la grève emblématique du Joint français à Saint-Brieuc (1972), de la lutte héroïque contre l'installation d'une centrale nucléaire à Plogoff (1980), mais aussi du *Cheval d'orgueil* (1975), et dans le contexte politique effervescent des « années 68 », les Bonnets rouges deviennent les ancêtres du peuple breton (de gauche) en lutte<sup>30</sup>. Très récemment, cependant, et de manière totalement inattendue, la droite armoricaine, se souvenant de l'ori-

26. Sur ces questions : Alain CROIX, *La Bretagne. Entre histoire et identité*, Paris, Gallimard, 2008.

27. L'insistance quasi systématique avec laquelle est évoqué le supplicé nantais, Bas-Breton de Châteaulin, va dans ce sens.

28. C'est l'archiviste Jean LEMOINE qui, sous bénéfice d'inventaire, a le premier, à la fin du <sup>xix</sup>e siècle, parlé de « révolte des Bonnets rouges » (« La révolte du papier timbré ou des bonnets rouges en Bretagne en 1675 », *AB*, 1897, t. 12, p. 317-359).

29. Description excellente de ce processus par Alain CROIX, « La révolte des *bonnets rouges* : de l'histoire à la mémoire », *Ar Men*, 2002, n° 131, p. 2-11.

30. Il est sans doute révélateur de voir que, en amont de cette période, les Bonnets rouges, mais non les Chouans, figurent dans le panthéon historique de la jeune Mona Sohier (Mona OZOUF *Composition française*, Paris, Gallimard, 2009, p. 85). À noter aussi qu'une bande dessinée militante des années 1970 illustrée par Nono montre Louis XIV (ou le duc de Chaulnes ?) décoré par Franco sur fond de pendus de Jacques Callot, en guise d'évocation de la répression. L'image servait dans les années 90 de support à l'enseignement de l'histoire dans les classes bilingues franco-breton d'un collège de Rennes. Plus près de nous, en 2008, la région de Carhaix s'est mobilisée pour défendre son hôpital et le mouvement a été surnommé « le nouveau printemps des Bonnets rouges ». Le film *Bowling* (2012) qui a pour toile de fond ce mouvement social, évoque d'ailleurs furtivement la révolte de 1675. Ajoutons que l'ouvrage de Garlan et Nières a été réédité en 2004, que celui de « de » La Borderie et Porchnev l'a été en 2012 et que Rennes compte parmi ses récents bars militants un « Papier timbré » et un « 1675 ». En 2011, le roman historique de Joël RAGUENÈS, *Une mer de lin bleu*, a quant à lui en partie pour cadre la révolte. À côté de Carhaix, est aussi récemment apparue une mystérieuse inscription demandant la libération de Le Balp, réputé être le chef des « Bonnets rouges ». En 2013 est en outre réédité le roman historique de Charles Le Goffic *Les Bonnets rouges* (1906). À l'évidence, la mémoire de l'événement se porte bien, comme l'ont montré les événements survenus à l'automne 2013.



gine antifiscale de la révolte, dans un contexte de remise en cause du « modèle économique breton » qui pouvait faire écho à la fin de « l'Âge d'or » des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle, a récupéré la thématique des Bonnets rouges, pour en faire des résistants à l'oppression fiscale.

Plus largement, sur un long terme qui est celui de la création concomitante des identités nationales et régionales, l'invention des Bonnets rouges nourrit, au même titre que Pontcallec, La Chalotais et les Chouans, ce que l'on pourrait nommer le « mythe rebelle breton ». Pour penser leur différence et leur singularité dans le grand tout national, et compenser leur ralliement à l'État, les Bretons semblent aimer cultiver l'image d'un passé de résistance qui inclut les révoltes. Cette perception n'est évidemment pas sans fondement, mais le passé rebelle des Bretons n'est sans doute pas aussi original que beaucoup semblent le penser, oubliant facilement tous les Croquants du Sud-Ouest ou que Paris a été, bien plus que la Bretagne, le lieu de toutes les contestations<sup>31</sup>. Il est donc possible – restons prudent – que ce positionnement très marqué face au passé ait eu d'autant plus de force que les Bretons, dans cette région longtemps sous-industrialisée, trouvaient dans l'État sous ses formes variées, une voie d'ascension ou de mieux-être social<sup>32</sup>. Bref, on aurait la rencontre entre une historiographie qui valorise l'idée d'une résistance bretonne sur le long terme<sup>33</sup> et une demande sociale de distinction collective mettant les acteurs en position de recevoir et d'accepter ce discours.

Or, tandis que les Bretons, érudits, historiens et amateurs divers, lisent et relisent cette affaire qui leur sert de miroir, les Bordelais eux ne font pas de 1675 un moment clef de leur histoire. Il y a là un motif d'interrogation. D'abord parce que, à la différence de la Bretagne, les Bordelais voient là une révolte urbaine parmi d'autres : 1675 est peu ou prou une réplique de 1635 et de 1548. 1675 se trouve de plus encadrée et dominée par deux massifs événementiels que sont la Fronde et la Terreur, qui intéressent, voire fascinent, d'autant plus les Bordelais que ce sont là des pages au cours desquelles leur cité tutoie la grande Histoire nationale. Il est possible que la moindre importance accordée à 1675 s'explique aussi par la suite des événements : à Bordeaux, on ne peut dire que le règne de Louis XIV coïncide

31. Voir, au milieu d'une foule de références (et dont beaucoup fleurissent sur la toile) évoquant de manière plus ou moins marquée la « rébellion bretonne », les récents livres de Philippe TOURAULT, *La résistance bretonne du XV<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Perrin, 2002 et de Thierry JIGOUREL, *Grands rebelles et révoltés de Bretagne*, Rennes, Ouest France, 2013.

32. On pourrait alors parler de « syndrome des Rohan », du nom de cette prestigieuse famille armoricaine qui présente la particularité d'être le modèle de l'intégration réussie à la France par l'État, tout en s'attachant avec vigueur à ses origines mythiques entrant en collusion avec la vision officielle que la monarchie avait de son histoire et de ses relations à la Bretagne. Notons aussi que, comme un symbole, la célèbre photo – icône du basculement à gauche de la Bretagne – montrant un ouvrier du Joint français criant sa colère peut aussi servir à illustrer cette tension (féconde d'un point de vue identitaire) « rébellion/intégration : le CRS pris à parti par le manifestant est en fait un de ses anciens camarades de classe (Alain CROIX, *La Bretagne, op. cit.*, p. 117) ; ensemble, ils forment les deux faces de la Bretagne : le rebelle et le fonctionnaire.

33. Dernier exemple en date : Joël CORNETTE, « 1 500 ans de « fureurs bretonnes » », *Armen*, n° 197, 2013, p. 18-19. Sur les racines de ce positionnement historiographique : Gauthier AUBERT, « Pratiques et usages de l'histoire en Bretagne, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle », dans Olivier CHARLES (dir.), *Les Annales briochines de Christophe-Michel Ruffelet*, Rennes, PUR, 2013, p. 57-65.

avec le début d'un déclin, étant même l'antichambre du fastueux XVIII<sup>e</sup> siècle bordelais. C'est sans doute une rupture, en ce sens qu'il s'agit de la dernière des fureurs bordelaises, mais elle ne marque pas, dans l'historiographie, le début d'un effondrement, bien au contraire : devenus pacifiques, les Bordelais se font industriels et prospères. Et quand, à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, l'heure est au devoir de mémoire et à la mise en avant des victimes, les révoltés bordelais pèsent peu à côté des masses d'esclaves transportés par les navires armés sur la Garonne. Dans les mémoires, 1675 a donc peut-être été le « Palatinat des Bretons », mais pas celui des Gascons. Ainsi 1675 n'est pas à Bordeaux une cicatrice douloureuse. Noyée sous le poids d'une histoire politique et économique à la fois flamboyante et dramatique, 1675 reste un événement de second ordre. De plus, dans ce Sud-Ouest aux frontières incertaines, le questionnement régionaliste n'a pas la même vigueur qu'en Bretagne. En Guyenne, l'affaire reste d'abord bordelaise, et si des secousses secondaires – au demeurant assez largement oubliées<sup>34</sup> – paraissent ici ou là, 1675 ne voit pas de levée de « croquants » comparable à ce que l'on a pu observer plus avant dans le siècle ou en Basse-Bretagne la même année. Car il faut bien le reconnaître : sans les Bonnets rouges, les révoltes de 1675 n'auraient pas la même importance tant dans le paysage historiographique national que dans le complexe historiographico-mémoriel armoricain.

## Retrouver 1675 (I) : de la mémoire à l'événement

Il faut insister sur le fait que ce riche patrimoine historiographique et ses imbrications mémorielles ont fini par nous éloigner de ce que fut l'événement en lui-même, progressivement submergé par les vagues interprétatives et des enjeux identitaires comptant finalement plus que les faits eux-mêmes. Aussi trouve-t-on de manière particulièrement accusée pour 1675 la grande critique d'Hugues Neveux au sujet des études rébellionnaires des années 1960-1970<sup>35</sup>, qui notait que l'étude des révoltes n'a pas été faite pour elle-même, mais pour ce qu'elle nous dit d'un contexte plus large, en l'occurrence des rapports sociaux à la faveur de leur puissance de dévoilement documentaire. Comment pouvait-il en être autrement aux grandes heures du rejet de l'histoire événementielle ? « Ordres ou classes ? », telle est la grande question que posent les historiens aux révoltes, et la primauté donnée à la problématisation a parfois pu conduire à une certaine approximation dans l'énoncé des faits, non sans lien aussi avec une lecture peut-être un peu rapide des sources. Sans doute le propos a-t-il une part d'injustice : ainsi les trois monuments que constituent les études régionales de Madeleine Foisil<sup>36</sup>, d'Yves-Marie Bercé<sup>37</sup> et de René Pillorget<sup>38</sup> n'ont pas peur de se confron-

34. Evocation rapide néanmoins dans Yves-Marie BERCÉ, *Histoire des croquants. Etude des soulèvements populaires au XVIII<sup>e</sup> siècle dans la France du sud-ouest* Paris-Genève, Droz, 1974, p. 518-519, 647 et 651.

35. Hugues NEVEUX, *Les révoltes paysannes en Europe, XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1997, introduction.

36. Madeleine FOISIL, *La révolte des Nu-Pieds et les révoltes normandes de 1639*, Paris, PUF, 1970.

37. Yves-Marie BERCÉ, *Histoire*, op. cit.

38. René PILLORGET, *Les mouvements insurrectionnels de Provence entre 1596 et 1715*, Paris, E. Pédone, 1975.



ter aux faits, mais il n'en demeure pas moins que le questionnement premier reste orienté vers la nature de la société d'Ancien Régime.

En même temps, ayant délaissé l'étude du politique, passé lui aussi de mode, beaucoup d'historiens lisaient les rapports de pouvoir à l'œuvre dans les révoltes avec les vieilles lunettes lavissiennes en vertu desquelles Louis XIV était une sorte de despote intransigeant, ou en tout cas l'avait été à l'endroit des révoltés, qu'ils soient Lustucrus, Bonnets rouges ou Camisards. D'un autre côté, dans le dernier quart du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle, l'influence du courant issu des *Annales* invitait à faire une lecture qui privilégiait l'emboîtement mécanique des causes économiques, sociales et culturelles jugées bien plus importantes que l'événement lui-même, ramené au rang de conséquence inévitable si ce n'est d'aléa<sup>39</sup>. Et peu importe au fond qu'il arrive ici plutôt que là : l'événement n'est rien, ou si peu, à côté de ce qui le fait naître. De cette entreprise historique collective brossée à grand trait ressort un constat : 1675 tel qu'il fut paraît comme caché sous plusieurs couches de peintures de couleurs variées, et se trouve saturé de sens, recouvert sous des enjeux idéologiques et mémoriels, à telle enseigne que l'on a un peu envie d'appliquer aux révoltes de 1675 la célèbre formule de Marc Bloch : « Robespierriistes, anti-robspierriistes, nous vous crions grâce : par pitié, dites-nous, simplement, quel fut Robespierre<sup>40</sup>. »

En outre, l'examen du dossier tend à montrer que l'étude des troubles de 1675, le plus souvent centrée sur la Bretagne, mérite à l'évidence d'être décloisonnée et pensée en écho avec ceux, contemporains, de Bordeaux. Dans nombre d'études, et non sans lien sans doute avec une approche longtemps très régionalisante de l'histoire française, l'ouverture vers l'Aquitaine est placée en périphérie, en amont de la révolte pour dire que tout y a commencé, puis en aval pour dire que les parlements de Rennes et de Bordeaux connurent la même punition finale<sup>41</sup>. La question de l'interaction entre les deux théâtres ne se pose pas, ou peu, tandis qu'il n'est pas rare que Bordeaux soit oublié, ou considéré comme un théâtre secondaire<sup>42</sup>. Pourtant, non seulement la révolte bordelaise n'est pas mineure, mais il est peu contestable qu'au sommet de l'État, on pensait les réponses à donner – en matière de répression en particulier – en regardant le paysage de manière globale. Or, celui-ci n'était pas limité à la France. Une étude ancienne due au docteur

39. Michel BERTRAND, « « Penser l'événement en histoire » : mise en perspective d'un retour en grâce », dans Michel GROSSETTI (dir.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte, 2009, p. 36-50 ; François DOSSE, *Renaissance de l'événement. Un défi pour l'historien : entre sphinx et phénix*, Paris, PUF, 2010.

40. Marc BLOCH, *Apologie pour l'histoire*, Paris, Armand Colin, 1974, p. 119.

41. À noter que, très récemment, William BEIK a consacré des pages aux révoltes urbaines de 1675, esquissant des passerelles entre Bordeaux et Rennes (*Urban protest in seventh-century France*, Cambridge, Cambridge UP, 2004, p. 146-167).

42. Dans de remarquables synthèses, 1675 est même une affaire exclusivement bretonne : Robert MANDROU, *La France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, PUF, 1993 (1971), p. 131-132 ; Pierre DEYON, dans Pierre LÉON (dir.), *Histoire économique et sociale du monde*, Paris, 1978, t. 2, p. 336-337 ; François LEBRUN, *La puissance et la guerre, 1661-1715*, Paris, Le Seuil, 1997, p. 51 ; Lucien BÉLY, *La France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 2009, p. 593-594 ; Hervé DREVILLON, *Les rois absolus*, Paris, Belin, 2011, p. 171-172, 260, 572.

Chotzen<sup>43</sup>, une autre de Jean Bérenger<sup>44</sup>, et les analyses récentes de Charles-Edouard Levillain<sup>45</sup> invitent à aller encore plus loin dans le décloisonnement en pensant l'affaire dans un environnement international s'étendant de Messine à La Haye. C'est sans doute la mode, dira-t-on, mais il se trouve qu'en 1675, les affaires bretonnes et bordelaises sont effectivement regardées attentivement par la Hollande avec laquelle la France est en conflit. Il faut rappeler que l'ouverture ou l'exploitation de fronts intérieurs chez l'ennemi fait partie de la guerre. De plus, les Provinces-Unies sont alliées à l'Espagne et la France vient de perdre son allié anglais, qui, en se retirant du conflit, a laissé les côtes françaises – dont la Bretagne et la Guyenne –, plus vulnérables que jamais. Il ne s'agit pas, bien entendu, de céder sans retenue à la théorie du complot, mais de poser la question de savoir si tout cela, loin d'être un élément secondaire d'un contexte entrant en relation avec l'événement de manière conjoncturelle, ne serait pas premier. La mobilisation de milliers de citoyens et de ruraux sur les côtes n'a-t-elle pu en effet être l'anti-chambre de la révolte ? De plus, il importe de se souvenir que si l'on est en droit de considérer la théorie du complot comme douteuse, on n'aurait garde d'oublier que certains acteurs, Louis XIV en tête, pouvaient y croire, et agir en conséquence.

Une étude événementielle s'impose donc pour retrouver les révoltes de 1675 en elles-mêmes, pour dépasser enjeux mémoriels et combats idéologiques. Ce faisant, notre propos entend laisser de côté les grands cadres interprétatifs (quitte à y revenir le cas échéant), oublier un instant les fresques donnant du sens, renoncer à voir les ordres et les classes derrière les fourches levées, renoncer aussi à contempler l'épisode dramatique de la lutte des Bretons contre l'État, ou encore le signe annonciateur de la Révolution dans la nuit de l'absolutisme, ou même la fin d'un « âge d'or » qui pourrait laisser pantois les Bordelais, ces éternels oubliés de 1675. Loin de nous l'idée de dénigrer ces approches fécondes, qui ont leur légitimité, mais notre chemin est autre. Il s'agit, bien plus modestement, de tenter de comprendre concrètement ce grand moment d'engagement politique, jusque dans sa matérialité s'il est possible. Quelle est son extension sociale, géographique, quelle perception des événements ont les différents acteurs, comment agissent-ils, ou n'agissent-ils pas en conséquence ? Ce sont ces questions qui sont au cœur de notre propos. De plus, en optant pour l'étude d'une révolte unique, nous entendons mettre en relation les différents types de cibles, et tenter de voir comment s'organisent les glissements en matière de revendications. Enfin, il nous est apparu que le processus de démobilitation était souvent le parent pauvre des études rebelionnaires, qui se limitent trop souvent à une approche privilégiant en amont le fascinant embrasement et insistent, pour la sortie de crise, sur un retour à l'ordre envisagé prioritairement à travers le prisme répression-punition, du haut vers le

43. Ch.-M. CHOTZEN « La révolte des bonnets rouges et l'opinion internationale », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 82-4, 1975, p. 443-458.

44. Jean BÉRENGER, « Le gouvernement hollandais et la révolte du papier timbré », *AB*, 1942, 49, p. 102-132.

45. Charles-Édouard LEVILLAIN, *Vaincre Louis XIV. Angleterre-Hollande-France. Histoire d'une relation triangulaire, 1665-1688*, Seyssel, Champ Vallon, 2010.

bas. Dans ce cadre, une attention particulière doit être accordée aux milices, particulièrement actives dans cette crise et qui méritent mieux que leur relégation dans la catégorie des piètres vaincus de l'État Louis XIV, leur mort étant censée accompagner celle des « bonnes villes » dont elles étaient une des plus fières expressions<sup>46</sup>. Notre ambition est donc, dans le présent essai, de remettre autant que possible les acteurs au cœur du processus jusqu'à ce moment délicat qui consiste à déposer les armes, de force, mais aussi parfois de gré. La question s'impose dans le cas présent d'autant plus que, à tort ou à raison, les séditions de 1675 ont la réputation de clore le grand cycle de révoltes antifiscales né dans les années 1630. L'échec des séditieux de 1675 scellerait la victoire sans appel et définitive de l'État, un État fort, sûr de lui, capable de soumettre aussi bien les armées étrangères et nobiliaires que les hordes de paysans et les cités les plus fières. Vingt ans après la Fronde, les révoltes de 1675 seraient comme un épilogue, le dernier cri de la douloureuse naissance de l'absolutisme.

Ceci conduit à souligner que le projet d'histoire politique proposé ne peut s'extraire de la question du débat autour de la « révision » de l'« absolutisme ». Celui-ci, malgré les savantes définitions qu'il peut occasionner<sup>47</sup>, reste entendu prioritairement par la plupart des historiens comme une forme d'autoritarisme sous mandat divin, qui clame parfois plus sa grandeur qu'il ne peut la mettre en œuvre, la question glissant vers la nature de l'acceptation de cet ordre politique. Est-on dans le registre de la contrainte forcée ou de l'acceptation sur fond de calcul quant aux avantages à en retirer, à moins qu'il ne faille voir là une forme d'adhésion idéologique, ou, si l'on préfère, de conviction ? Sans que la chose soit forcément toujours dite avec force, il apparaît que chez beaucoup d'historiens, la réponse serait lisible socialement : le siècle de Louis XIV aurait ses gagnants, représentés prioritairement par ceux des élites qui d'une manière ou d'une autre tirent profit du système ; et il aurait ses perdants, soit principalement les huguenots et les peuples soumis à l'impôt et à la milice de Louvois. C'est dans cette dernière catégorie qu'entreraient les séditieux de 1675, incarnation d'un peuple rebelle soumis, en attendant le peuple plus ou moins résigné des « années de misère ». Notre projet entend donc s'inscrire dans cette interrogation sur la nature concrète de l'autorité royale en s'attardant sur une crise qui met en relation de nombreux secteurs de la société, et en premier lieu ces gens « moyens » que sont les petits robins, que maints indices tendent à désigner comme étant au cœur de toute cette affaire. Or, ces personnages sont un peu les oubliés des constructions antérieures : ni vraiment élites, ni peuple, comment lire leur engagement dont il ne faudrait pas d'ailleurs supposer d'emblée qu'il est nécessairement et unanimement du côté de la contestation ?

46. Bernard CHEVALIER, *Les bonnes villes de France du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier, 1982.

47. Fanny COSANDEY, Robert DESCIMON, *L'absolutisme en France. Histoire et historiographie*, Paris, Le Seuil, 2002.

En lien avec l'état de l'art, et alors que de récents travaux ont pu insister prioritairement – mais non exclusivement – sur l'État en son sommet<sup>48</sup>, notre travail entend privilégier l'idée d'une relation à sens multiples entre le cœur de l'État, ses nombreux intermédiaires et les confins du royaume, c'est-à-dire entre les différents niveaux d'exercice de l'autorité. Le choix d'un faisceau d'événements resserré dans le temps est ainsi une carotte qui nous mène des paysans de Cornouaille et des notaires bordelais aux ministres du roi, en passant par quelques espions et des parlementaires. En somme, c'est tout le spectre du politique qui est susceptible d'être mis en relation, l'État de justice et l'État de finances, le roi de guerre et ses millions de sujets, qu'il vivent en ville ou à la campagne, dans les pays d'états ou d'élections, dans les provinces avec ou sans intendant<sup>49</sup>, le tout s'achevant dans la galerie des Glaces, qui vient conclure la guerre de Hollande. La crise de 1675 présente l'intérêt de la diversité des entrées à la faveur du gonflement documentaire qu'elle a généré et d'offrir ce faisant la possibilité de dresser un paysage sur l'état politique du royaume au moment où le règne arrive dans les eaux de la maturité. Pour autant, il ne s'agit là que d'une ambition connexe : comprendre un royaume à travers les sources de la révolte est d'emblée une perspective biaisée et comporte le risque de retomber dans le travers dénoncé par Hugues Neveux, qui est d'étudier la révolte non pour elle-même, mais pour ce qu'elle révèle<sup>50</sup>. Disons alors que notre recherche se place à la croisée de deux ambitions : retrouver la révolte dans ses multiples dimensions et découvrir le royaume à un instant donné à travers un prisme particulier.

Nous aurions mauvaise grâce à dire que nous sommes pionnier. Outre les travaux qui conduisent à rénover la vision du règne et dont la liste est colossale<sup>51</sup>, il importe de souligner que, sur le terrain plus resserré de l'étude des révoltes de l'Ancien Régime, des avancées qui ne sont pas toutes récentes ont déjà contribué fortement à faire mieux comprendre la cohérence du fait rebelle<sup>52</sup>. Comme le note Laure Verdon à propos du Moyen Âge – mais le constat vaut pour la

48. Thierry SARMANT, Mathieu STOLL, *Régner et gouverner. Louis XIV et ses ministres*, Paris, Perrin, 2010 ; approche moins marquée dans Joël CORNETTE, « L'État Louis XIV », dans Joël CORNETTE (dir.), *La monarchie entre Renaissance et Révolution*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 217-276.

49. Rappelons que la Bretagne reste sans intendant jusqu'en 1689.

50. En ce sens, les historiens de la Révolution, pour des raisons évidentes, ouvrent la voie, ayant saisi la capacité créatrice de l'événement (voir en particulier sur cette question : Michel VOVELLE, *La découverte du politique. Géopolitique de la Révolution française*, Paris, La Découverte, 1992). Je dois ici dire combien ma dette est grande envers Roger Dupuy, dont j'ai pu suivre durant plusieurs années les enseignements à l'université de Haute-Bretagne.

51. Voir les aperçus donnés par Joël CORNETTE, « Le nouveau siècle de Louis XIV », *HES*, oct.-dec. 2000, p. 607-620 et William BEIK, « The absolutism of Louis XIV as social collaboration », *Past and Present*, n° 188, 2005, p. 195-224. La synthèse de ces acquis a été réalisée par Olivier CHALINE dans *Le règne de Louis XIV*, Paris, Flammarion, 2005.

52. Deux aperçus (qui dépassent de loin les seuls XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles) de ce riche patrimoine : Michel OFFERLÉ, « Histoires de protestations », dans Éric AGRIKOLIANSKI, Olivier FILLIEULE, Isabelle SOMMIER (dir.), *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, 2010, p. 265-285 ; Yann LAGADEC, « Prendre et/ou porter les armes entre les XIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, un facteur de politisation ? Quelques perspectives », *ABPO*, 2011, t. 118/4, p. 7-20 (introduction à la journée d'étude « Prendre les armes » de l'ANR Conflipol, 2009).

période suivante –, on est passé, en un siècle, de révoltes envisagées comme des désordres furieux compromettant l'ordre social, à des révoltes perçues comme mode de communication politique en passant, entre les deux, par l'étape marxiste, consistant à voir dans la violence collective la seule expression possible des dominés dans des sociétés de classes naturellement conflictogènes<sup>53</sup>. En fait, depuis l'article classique d'Edward P. Thompson qui montrait dès 1971 que la « foule » avait ses règles et ses exigences<sup>54</sup>, les historiens n'ont eu de cesse de diversifier leurs approches<sup>55</sup>, s'affranchissant progressivement de la seule problématique ordres *vs* classes. Il est vrai aussi que les inflexions perceptibles au pays de Clio sont à relier au dynamisme des recherches menées par des politistes et des sociologues des mobilisations<sup>56</sup>. Ceux-ci nous indiquent que la quête du « comment » est plus féconde que celle – un peu vaine – du « pourquoi », qu'il n'y a pas de déterminisme ou d'évidence au fait de se mobiliser, invitent à renoncer au « fétichisme » de la « cause unique<sup>57</sup> », explorent les mécanismes de la contagion et introduisent, au sein de savantes analyses sur les stratégies d'acteurs « redécouverts<sup>58</sup> », des paramètres d'ordre psychologique ou sensible (la peur, le tolérable, le plaisir, etc.), qui constituent autant de mises en garde contre les rationalisations *a posteriori* de la part des révoltés... comme des analystes. On voit même ces chercheurs remettre à l'honneur « l'événement et le temps court<sup>59</sup> », afin de « rendre compte de l'émergence de nouvelles performances » et des dynamiques propres à l'événement, ainsi arraché à toute téléologie. Non sans réticences plus ou moins avouées parfois : Isabelle Sommier note par exemple que Michel Dobry suit « au plus près l'échange de coups, les tactiques mises en œuvre par les acteurs, au risque de verser dans

53. Laure VERDON, « Violence, norme et régulation sociale au Moyen Age. Essai de bilan historiographique », *Rives méditerranéennes*, 2011, n° 40, p. 11-25.

54. Edward P. THOMPSON, « L'économie morale de la foule dans l'Angleterre du XVIII<sup>e</sup> siècle », dans Florence GAUTHIER, Guy-Robert IKNI (dir.), *La guerre du blé au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions de la Passion, 1988, p. 31-92, lui-même se disant inspiré par la mise en garde formulée par Georges Rudé au sujet de l'emploi du mot « foule ».

55. Voir la bibliographie en fin de volume.

56. Un riche aperçu de ces travaux dans Eric AGRIKOLIANSKI, *et alii* (dir.), *op. cit.* ; deux petits ouvrages permettent aussi d'efficaces prises de contact avec ce continent bibliographique : Yves DELOYE, *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte, (1997) 2007 et Erik NEVEU, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, (1996) 2005. Ces travaux paraissent eux-mêmes nourris des principaux travaux d'historiens des révoltes (Thompson, Porchnev, Mousnier, Bercé, Nicolas en particulier). On notera qu'alors que les grandes heures de l'étude des révoltes d'Ancien Régime correspondent aux années 60 et 70, il semble que ce soit dans une phase légèrement postérieure que politistes et sociologues se sont mobilisés sur ces questions, dans la foulée de Mai-68 ; aussi les grandes études historiques qui servent aujourd'hui de référence (Bercé, Foisil, Pillorget, etc.) n'ont pu bénéficier des acquis des sciences sociales. Mais Michel OFFERLÉ, s'interrogeant sur le faible écho rencontré par les travaux de Tilly, pose autrement, et plus profondément peut-être, le problème : « Est-ce du au provincialisme français ou au fait que l'historien « ne s'endimanche pas » et préfère ne pas se mettre aux pieds de boulets conceptuels plus contraignants que productifs et ce d'autant plus que des notions macro-sociologiques peuvent toujours apparaître comme inadéquates lorsqu'il s'agit de travailler sur un laps de temps réduit » (« Retour critique sur les répertoires de l'action collective (XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle) », *Politix*, 2008/1, p. 191).

57. Yves DELOYE, *op. cit.*, 25.

58. Eric AGRIKOLIANSKI *et al.*, *op. cit.*, p. 115.

59. *Ibid.*, p. 88.

l'histoire événementielle<sup>60</sup> » (nous soulignons), comme si c'était là une infamie. L'ombre du grand impéateur Simiand, pourfendeur des idoles des historiens de la Belle époque, plane jusque sur les travaux les plus féconds des sciences sociales<sup>61</sup>.

On l'aura compris, nous ne partageons pas ces réserves et si nous entendons piocher dans le « panier à concepts » des sciences sociales avec liberté et pragmatisme, c'est pour essayer de mieux entreprendre, sans honte, un essai d'histoire événementielle, qui prend en compte la fragilité de ce que nous pouvons savoir et reste centré sur les hommes-acteurs<sup>62</sup>. À cet égard, notre projet s'inscrit dans un regain d'intérêt pour l'histoire événementielle<sup>63</sup>. L'événement s'affiche en effet de plus en plus nettement, sous des formes d'ailleurs diverses, qui vont de l'interaction entre l'événement et un groupe ou un espace<sup>64</sup> à la patiente reconstitution de la circulation d'une information et de sa réception<sup>65</sup>, sans oublier la mise en évidence d'un engagement armé et de son impact<sup>66</sup>. Récemment, Olivier Chaline puis Sylvio Hermann De Franceschi nous invitent même à redécouvrir Péguy, qui oppose l'événement « statique » des positivistes abhorrés, à l'événement « mobile », « dynamique », « ductile », « résonnant<sup>67</sup> ». Et explorant l'œuvre d'Alphonse

60. *Ibid.*, p. 119 à propos de Michel DOBRY, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1992.

61. François SIMIAND, « Méthode historique et science sociale. Étude critique d'après les ouvrages récents de M. Lacombe et de M. Seignobos », *Revue de synthèse*, 1903, p. 1-22.

62. À noter que notre projet initial était de bâtir une architecture en trois temps, avec une partie consacrée aux sources, une autre aux faits et une dernière à l'analyse ; nous y avons renoncé car il nous a semblé que les trois approches étaient inséparables, et qu'il fallait sans cesse penser le fait entre son amont documentaire (cf. *infra*) et son aval analytique.

63. Sur le thème du long et lent « retour de l'événement » (qui semble être une conséquence de Mai-68, puis des événements européens de 1989), annoncé dès 1972 mais qui n'est devenu un des traits saillants de la recherche que dans les années 2000 : Edgar MORIN, « Le retour de l'événement », *Communications*, 1972, n° 18, p. 6-20 ; Andreas MUTER, « Histoire sociale et événements historiques. Pour une nouvelle approche », *Annales HSS*, 1997, 52, p. 543-567 ; Michel BERTRAND, art. cit. ; Michel CASSAN, *La grande peur de 1610. Les Français et l'assassinat d'Henri IV*, Seyssel, Champ Vallon, 2010, p. 11-19 ; François DOSSE, *op. cit.* Il faut aussi noter la renaissance de la collection « Les journées qui ont fait la France » des éditions Gallimard, avec des textes qui, pour l'époque moderne, s'attachent soit aux guerres de Religion, soit à la période révolutionnaire laissant pour l'heure vide l'entre deux : est-ce parce que les historiens des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles constituent le noyau dur de l'héritage « annalo-braudelien » ?

64. Par exemple Timothy TACKETT, *Par la volonté du peuple. Comment les députés de 1789 sont devenus révolutionnaires*, Paris, Albin Michel, 1997 ; Haim BURSTIN, *Une révolution à l'œuvre. Le faubourg Saint-Marcel (1789-1794)*, Seyssel, Champ Vallon, 2005.

65. Michel CASSAN, *op. cit.*

66. Olivier CHALINE, *La bataille de la Montagne Blanche. Un mystique chez les guerriers*, Paris, Noesis, 1999, dans lequel celui-ci assume une « histoire bataille » renouée. Olivier Chaline s'interroge sur le refus de l'événementiel (dans sa dimension guerrière) par la génération des historiens marqués, tels Marc Bloch, par une connaissance intime du combat qui fit d'eux des acteurs d'« événements-monstres » : ne peut-on dès lors se demander si les nouvelles générations d'historiens qui reviennent vers l'événement ne le font pas portés par la farouche volonté de comprendre un type d'objet qui leur est devenu le plus souvent biographiquement étranger, ou lointain ? Au fond, à l'heure où les anciens combattants d'Algérie sont en retraite (mais non encore les enfants rapatriés en 62), suivis par les vétérans de Mai-68, et tandis que la plupart d'entre nous n'avons connu la Chute du Mur et celle des *Twin Towers* que par écrans interposés, le grand événement traumatique collectif est devenu un étranger, une curiosité, rendant certainement son étude plus que jamais souhaitable et nécessaire.

67. Sylvio HERMANN DE FRANCESCHI, « L'irruption de l'événement dans le temps de l'Histoire. Rythmique événementielle et longue durée selon Alphonse Dupront (1905-1990) », *Revue historique*, 2011/3, p. 611-636.



Dupront, Sylvio Hermann De Franceschi nous rappelle, chemin faisant, que l'événement reste à jamais surgissement mystérieux, qu'il « n'est jamais clos » et que son étude implique de l'appréhender de l'intérieur et dans la longue durée. À l'histoire événementielle positiviste qui tient de la visite de cimetière entre faits statufiés doit succéder une nouvelle histoire événementielle dynamique, à la fois ouverte sur son passé et sur son avenir, à la fois inscrite dans son époque en amont et connue par les traces laissées en aval.

L'apparente simplicité du projet butte toutefois sur un obstacle : quel est cet événement<sup>68</sup> ? Révolte sans nom, comme elles le sont souvent, devenue par la grâce des historiens celle « du Papier timbré » et « des Bonnets rouges », elle reste difficile à saisir. Une seule certitude : le degré d'intensité interdit de parler d'autre chose que d'une révolte sur fond de contestations<sup>69</sup>. Il faudrait d'ailleurs parler plutôt d'un ensemble de révoltes. En cela, l'approche diffère sensiblement des études qui, de différentes manières, peuvent servir de modèle à toute étude centrée sur un événement précis : Bouvines<sup>70</sup>, la Montagne Blanche ou Charonne<sup>71</sup> se situent dans un lieu précis et dans un temps court. Notre objet est différent. Non pas parce que nous prétendons que la portée de 1675 égale les plus grands événements de l'Histoire, mais car l'événement qui nous intéresse est pluriel, s'étale dans le temps sur environ une année, n'a pas de fin franche et nette et se déploie sur plusieurs théâtres d'opération. Un des aspects de notre travail consiste donc à voir ce qui, dans le flot d'archives consultables pour cette année-là, relève de cet arbre rebelle né à Bordeaux au mois de mars. La perspective est donc « archéologique » : plutôt que de prendre l'événement comme une réalité intangible, il s'agit de le dégager de la masse de documents qui l'entourent, de mettre au jour l'archive qui le construit. Ceci conduit à emboîter deux niveaux d'analyse. Le premier niveau consiste à pister la « contagion » rebelle dans ses multiples formes, de tenter de repérer les conflits et voir si les insurgés d'ici agissent en écho à ceux de là bas, et si possible selon quelles modalités. Le second niveau consiste à tenter de voir le regard que les autorités portent sur les troubles, qu'elles peuvent

68. Nous ne croyons pas utile de revenir outre mesure sur une définition de l'« événement », dont on peut simplement rappeler qu'il présente une rupture dans le quotidien dont l'importance se mesure au nombre de personnes qui s'y sentent associées et en font mémoire, voire histoire. Une naissance peut être un événement de nature purement familiale, d'ampleur nationale voire plus selon que les parents sont des gens ordinaires, des rois et reines, ou si le père est Dieu. Un événement peut être prévu, prévisible ou inattendu. Une part importante de la renommée d'un événement tient d'ailleurs à son caractère imprévu. Au sujet des révoltes, on peut dire que le débat peut d'ailleurs porter sur leur prévisibilité. Sur ces questions, voir François DOSSE, *op. cit.*

69. La discontinuité et la faible durée des actions armées, empêche de voir en elles une guerre civile, tandis que le régime politique n'étant pas affecté (et même pas remis en cause), il ne saurait être question de révolution (Charles TILLY, Sidney TARROW, *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, Paris, Presses de Science Po., 2008, p. 234-235). La révolte peut être vue comme la traduction par des actes de violences physiques de la contestation, qui elle-même prospère sur le mécontentement. Notons que nous retenons par commodité l'emploi du terme « révolte », qui recouvre un ensemble de réalités plus diverses (sur la variété du vocabulaire disponible et ses usages : Jean NICOLAS, *op. cit.*, p. 23).

70. Georges DUBY, *Le dimanche de Bouvines*, Paris, Gallimard, 1973 ; l'approche reste dans ce grand livre fortement marquée par l'idée que l'événement fonctionne comme révélateur d'une époque.

71. Alain DEWERPE, *Charonne, 8 février 1962*, Paris, Gallimard, 2006.

être amenées à envisager comme un tout et le relier aux enjeux militaires afin de mieux appréhender le fait repressonnaire. Chemin faisant, nous voudrions aussi contribuer à une histoire de la décision politique, qui passe nécessairement par une histoire de l'information et du renseignement<sup>72</sup>.

## Retrouver 1675 (II) : relire les archives, et en trouver de nouvelles

Ce second aspect ne pose pas trop de problèmes documentaires : les archives de l'État sont riches et concentrées. Les correspondances de Louvois et de Colbert, mais aussi les arrêts du conseil et les minutes des secrétaires d'État, fournissent suffisamment d'éléments pour se faire une idée du paysage tel que pouvait l'appréhender Louis XIV. En revanche, il n'a pas paru possible d'explorer toutes les archives du royaume à la recherche de la moindre étincelle et le choix a été fait, pour tenter de reconstituer l'histoire positive de la contestation survenue cette année-là, de travailler différemment selon les espaces. En outre, il est à peu près certain que des sources potentiellement importantes restent à découvrir, et un des objectifs de cette publication est justement d'aider à les faire émerger.

Concrètement, le cœur de l'étude repose sur Rennes, pour des raisons pratiques et documentaires. En effet, l'examen du dossier a montré que la capitale bretonne présentait l'avantage, jusqu'ici peu mis en évidence, d'une notable densité documentaire laissant penser que l'étude de la révolte en elle-même n'était pas une ambition sans fondement. Qu'on en juge : les événements rennais ont donné lieu à une série d'écrits qui, bon an, mal an, se rattachent à la famille des écrits du for privé alors que nous n'en connaissons qu'un seul pour Bordeaux<sup>73</sup>. Il y a là déjà un motif d'interrogation. Ces scripteurs, de plus, présentent une relative diversité : tous liés au monde de la robe, on trouve, de bas en haut, un notaire fraîchement sorti du monde de l'artisanat, un autre lié au monde marchand, un procureur au présidial, un notaire-secrétaire au parlement, un futur conseiller au présidial et – *last but not least* – la marquise de Sévigné elle-même. À cette liste il faut ajouter le court récit des événements fait par les religieuses augustines, fortement liées aux élites locales et, fait rare, une peinture allégorique. Nous avons donc à Rennes, en complément des sources et correspondances administratives, une série de fenêtres sur l'événement ouvertes par des témoins qui peuvent avoir été plus ou moins acteurs. En outre, le parlement de Rennes a conservé ses registres secrets, ce qui n'est pas le cas de celui de Bordeaux. Les archives de la cour de Rennes, enfin, conservent toujours les liasses des arrêts sur remontrances du procureur général, qui n'ont pas été prises en compte par nos devanciers, et dont l'examen est apparu susceptible de corriger la question de l'engagement du parlement dans

72. Question récemment explorée par Jean-Philippe CÉNAT, *Le roi stratège. Louis XIV et la direction de la guerre, 1661-1715*, Rennes, PUR, 2010 et Stéphane GUERRE, « Nicolas Desmaretz et la prise de décision au conseil du roi », *Revue historique* 2011/3, n° 659, p. 589-610.

73. Rien d'exceptionnel cependant : la révolte dijonnaise de 1630 a fait germer une dizaine de récits (Christine LAMARRE, « Les Lanturlus de Dijon en 1630 : un peuple en rébellion », dans Philippe GUIGNET (dir.), *Le peuple des villes dans l'Europe du nord-ouest*, Lille, université Lille 3, 2003, p. 29-41).

cette affaire. Partant de cette série de constats, il nous est apparu que Rennes pouvait être le socle de l'étude<sup>74</sup>, d'où une volonté de densifier l'information et ce faisant tenter de limiter les risques de surinterprétation. Dans cette perspective, a été réalisé un fichier de 164 acteurs de la crise, recensés dans les sources narratives, alimenté principalement par un dépouillement d'archives notariales, paroissiales et municipales. Un deuxième espace, moins densément labouré, a été Bordeaux, avec l'idée première de comparer les mécanismes à l'œuvre dans ces deux villes à la fois si proches par leur taille et leur dimension parlementaire, et si différentes du fait du commerce, de la présence d'un intendant et d'une citadelle à Bordeaux. Aussi apparaissait-il possible de tenter une histoire comparée, avec une attention particulière à la question de la réponse des autorités, c'est-à-dire du processus de retour à l'ordre<sup>75</sup>. Sans beaucoup d'écrits du for privé, sans registre secret, et avec des archives municipales mutilées par l'incendie de 1862, Bordeaux ne pouvait constituer le cœur de l'étude, d'où un déséquilibre. Mais en même temps, plusieurs études récentes donnent l'arrière plan social relatif au paysage élitaire de manière très complète<sup>76</sup>. Il en va de même pour Nantes, ville révoltée en 1675 pour laquelle il existe aussi un riche patrimoine historiographique sur les questions socio-politiques<sup>77</sup>, mais dont les archives sont lacunaires pour l'année 1675<sup>78</sup>. Le reste de la Bretagne a été envisagé essentiellement – mais non uniquement – à partir des nombreuses publications de sources effectuées depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, mais qui demeurent incomplètes. Aussi n'est-il pas certain que le flanc bas-breton de l'étude soit totalement stabilisé, comme on le verra. Enfin, les autres espaces de la contestation ont été envisagés pour l'essentiel, mais non exclusivement<sup>79</sup>, à partir de la correspondance administrative, soit principalement les papiers de Colbert et ceux de Louvois.

Il faut souligner que nous avons eu la bonne fortune de découvrir qu'un des volumes de la correspondance passive de Colbert pour le printemps 1675 avait échappé à la vigilance de nos devanciers, ayant malencontreusement échoué dans le fonds Clairambault, alors qu'il aurait dû se trouver dans les mélanges Colbert. Découvert par William Beik qui y fait allusion sans noter l'ampleur du gisement<sup>80</sup>,

74. Le paysage documentaire rennais n'est cependant pas sans lacunes et ainsi les papiers du présidial ont disparu ; de même, on sait que la milice rennaise tenait, jusqu'en 1675, un registre, que l'on n'a pas retrouvé.

75. À noter que la révolte bordelaise de 1675 a donné lieu à un important article de Francis LOIRETTE, « La sédition bordelaise de 1675, dernière grande révolte urbaine de l'Ancien Régime », *Actes du 102<sup>e</sup> Congrès national des Sociétés savantes*, Paris, 1978, t. II, p. 237-260.

76. Voir en bibliographie les nombreux et récents travaux de Laurent COSTE, et Caroline LE MAO.

77. Guy SAUPIN, *Nantes au XVII<sup>e</sup> siècle. Vie politique et société urbaine*, Rennes, PUR, 1996, ainsi que de nombreux articles ; sur la chambre des comptes, voir le n° 4 du t. 108 des *ABPO*, 2001, coordonné par Philippe JARNOUX et Dominique LE PAGE, ainsi que les articles qui ont suivi. Le présidial a lui été en particulier étudié par Joël HAUTEBERT, *La justice pénale à Nantes au Grand Siècle. Jurisprudence de la sénéchaussée présidiale*, Paris, Michel de Maule, 2001.

78. Il faut aussi noter que les événements survenus à Nantes sont de moindre importance que ceux survenus à Bordeaux et Rennes.

79. J'ai effectué quelques sondages au Mans et à Poitiers. Des correspondants efficaces ont effectué pour moi des recherches à Montfort (Yves Breton), Guingamp (Hervé Le Goff), Lamballe (Olivier Charles).

80. William BEIK, *op. cit.*, p. 160 ; dans la foulée, le même auteur a néanmoins réalisé quelques éditions de textes (partielles et en anglais) issus de ce fonds dans *Louis XIV and absolutism. A brief study with documents*,

le registre en question s'est avéré, à l'examen, d'une grande richesse, permettant d'élargir de manière tout à fait notable l'espace de la contestation. De plus, ce registre comprenait des copies contemporaines des faits et inédites des « codes paysans », réglant définitivement, s'il était besoin, la question de leur authenticité autrefois mise en doute. En même temps, il apparaissait de manière criante que ces nouvelles sources étaient parfois à même de corriger la version retenue depuis des lustres, mais aussi d'apporter d'autres versions de faits réputés connus, ceci ouvrant la voie à un défi méthodologique.

Notre ambition de réaliser une histoire événementielle rénovée passe donc finalement par une interrogation sur les sources, singulièrement celles qui offrent un récit, et grâce auxquelles nous pouvons espérer établir les faits. Ainsi n'est-il plus possible de pratiquer ce qu'on pourrait appeler la technique de « l'enfilage de perles », consistant à mettre bout à bout les informations venues de sources différentes sans faire grand cas de la diversité de leurs origines. Récemment, une série de travaux illustrant un certain « retour vers les sources » a alerté les historiens sur les enjeux de l'écriture chez les contemporains, acteurs ou témoins, sur leurs stratégies d'écriture, en fonction du type de sources, et appelés en conséquence à un surcroît de vigilance<sup>81</sup>. L'enjeu est d'autant moins mince que les écrits dont nous dépendons peuvent présenter des contradictions qui ne peuvent s'analyser uniquement selon la variable vérité/erreur-mensonge. Tous ces écrits nous disent une vérité de l'événement, cet éternel mal connu. Si nous percevons mieux aujourd'hui qu'hier combien les récits nous disent d'abord des choses sur leurs auteurs, ce type de travaux nous invite également à dépasser le filtre des représentations pour espérer toucher le réel à jamais disparu. Simple retour aux fondamentaux de la critique du document à la faveur du croisement des sources ? Sans doute, mais pas seulement, car ce monde perdu a beau être fait pour partie d'incohérences, l'historien doit lutter contre la tentation de la rationalisation à outrance vers laquelle il tend par formation et parce que les écrits eux-mêmes tendent à rationaliser ce qu'ils narrent – surtout quand le scripteur se met lui-même en scène.

Boston New York, Bedford/St. Martin's, 2000, p. 160-164. Nous avons récemment proposé de notre côté une édition d'une lettre issue de ce fond : « Un document inédit sur la révolte dite du papier timbré à Rennes (avril 1675) », dans Alain GALLICÉ, Chantal REYDELLET (dir.), *Talabardoneries ou échos d'archives offerts à Catherine Talabardon-Laurent*, Rennes, SHAB, 2011, p. 170-181.

81. Jean-Pierre BARDET, François-Joseph RUGGIU (dir.), *Au plus près du secret des cœurs ? Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé en Europe du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUPS, 2005 ; Jean-Pierre BARDET, Michel CASSAN, François-Joseph RUGGIU (dir.), *Les écrits du for privé. Objets matériels, objets édités*, Limoges, Pulim, 2007 ; Sylvie MOUYSSET, *Papiers de famille. Introduction à l'étude des livres de raison (France, XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Rennes, PUR, 2007 ; Christian JOUHAUD, Dinah RIBARD, Nicolas SCHAPIRA, *Histoire, littérature, témoignage*, Paris, Gallimard, 2009 ; Jean BOUTIER, Sandro LANDI, Olivier ROUCHON (dir.), *La politique par correspondance. Les usages politiques de la lettre en Italie (XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Rennes, PUR, 2009. Nous devons dire aussi combien est grande notre dette envers certains travaux d'histoire ancienne, et en particulier ceux traitant de la grande question de la figure historique de Jésus de Nazareth (voir en particulier Marie-Françoise BASLEZ, *Bible et histoire*, Paris, Gallimard, 1998 et plus récemment : Albert I. BAUMGARTEN, dans Jean-Robert ARMOGATHE, Pascal MONTAUBIN, Michel-Yves PERRIN (dir.), *Histoire générale du christianisme*, Paris, PUF, 2010, t. I, p. 17-31).

L'enjeu est sans doute d'autant plus fort qu'il s'avère que souvent, en cas de divergence entre les informations recueillies, les historiens – « positivistes » à l'ancienne en tête – tendent à privilégier ce qui paraît le plus à même d'entrer dans leur propre système de représentation, quand ils ne choisissent pas simplement la version la plus spectaculaire<sup>82</sup>. Nous en verrons quelques exemples, qui renvoient en particulier à l'image commune de Louis le Grand chez nombre d'historiens. Il n'est aussi pas rare que les historiens adhèrent sans beaucoup de questionnements à la version donnée par les autorités représentant le roi, sans toujours prendre en compte le fait que ces témoins sont d'abord des acteurs dont l'acte d'écriture est d'abord un acte politique. Sans doute les historiens universitaires (français) ont-ils d'autant plus tendance à adhérer à la vision donnée par ces scripteurs que leur système de représentation n'est pas toujours très éloigné de celui des serviteurs de Louis XIV, en ce qu'ils sont souvent comme eux remplis de méfiance envers les notables locaux<sup>83</sup>. D'où cette situation étrange qui voit les historiens capables de comprendre les représentants du roi et chercher avec passion à arracher les peuples mutinés à l'image de sauvagerie imposée par les élites, mais qui apparaissent souvent peu attentifs à saisir le point de vue des notables locaux, ce monde un peu flou le plus souvent présenté de manière un rien simpliste comme porté par son seul intérêt. Le notable local, voilà l'ennemi ? On en a souvent l'impression. Il est d'ailleurs possible, si ce n'est probable, que toute une partie de l'histoire politique provinciale soit aujourd'hui à réécrire non pas tant pour revaloriser les pouvoirs locaux que pour essayer de comprendre ce qu'est l'exercice du pouvoir local, ce qui implique en particulier, dans une perspective qui est celle de l'histoire socio-culturelle du politique, de ne pas négliger les relations variées qui peuvent exister entre les différents lieux et niveaux d'exercice de l'autorité. Sans doute les nouvelles générations d'historiens qui ont pu grandir, en province en particulier, dans une France plus décentralisée qu'autrefois (à défaut de l'être totalement), sont-ils mieux à même de comprendre les enjeux de cet échelon de l'autorité et de l'appréhender sans suspicion particulière, mais sans admiration béate non plus. Dans les pages qui suivent, notre objectif est donc de tenter de rendre compte de l'action de ces notables, sans pour autant négliger les autres acteurs, et sans choisir évidemment un camp plutôt que l'autre. C'est dire combien notre travail ne prétend pas fournir au lecteur une version lisse, clef en main, des troubles de 1675 et se présente comme une interrogation ouverte, usant de la loupe et du ralenti<sup>84</sup>, sur la manière dont se construit l'événement et sur les moyens de le retrouver, ce qui, nous le verrons, n'est pas toujours possible.

82. À cet égard, l'étude réputée la plus solide par son érudition sur les révoltes bretonnes, celle de La Borderie, est emblématique : elle offre à son lecteur un récit lisse, cohérent, sans interroger en apparence les contradictions qu'il a pourtant certainement identifiées, donnant l'impression d'avoir tranché en amont du travail d'écriture les questions méthodologiques.

83. William BEIK avait indiqué, dès les années 1970, avec quelle prudence il fallait selon lui exploiter les affirmations des représentants de l'État, sans être beaucoup entendu par les historiens français (« Magistrates and popular uprising in France before the Fronde : the case of Toulouse », *Journal of modern history*, 1974, n° 46, p. 585-608).

84. Andreas SUTER, art. cit.

Pour conclure ce long propos introductif, nous devons donc, en guise de profession de foi, faire acte d'humilité. Car l'événement, « sphinx » et « phénix » à la fois<sup>85</sup>, est un maître insaisissable, qui suscite sans cesse de nouveaux et infinis commentaires, comme un horizon qui recule. Rien n'est jamais totalement dit, et c'est pourquoi d'autres que nous viendront, avec leurs références, leurs idées, leurs inspirations, leur sensibilité, et raconteront « leur » révolte du Papier timbré. Tôt ou tard, de nouvelles sources jailliront tandis que, à force de retourner la molle pâte dans la paume, tout ce qui est dit ici semblera dépassé, approximatif, incomplet, exagéré ici, minoré là, peut-être aussi erroné, qui sait ? À ceux qui, inévitablement, reprendront le flambeau du Papier timbré, nous souhaitons autant de satisfactions – qui n'excluent pas la gravité face aux drames humains – que nous en avons trouvées en tentant de peindre ce bout d'histoire et si, comme nous, ils mêlent l'espoir de la rénovation du discours à l'apport de nouvelles connaissances nées de la découverte de sources encore inconnues, ils seront des historiens heureux. Et c'est tout ce que nous leur souhaitons.

Avant d'ouvrir le rideau, un dernier mot relatif au contexte s'impose. L'année 1675 correspond à la troisième année de la guerre dite de Hollande (1672-1678), et à la quatorzième année du règne personnel de Louis XIV. Ce dernier point est important : les hommes qui occupent les plus hautes responsabilités de l'État sont expérimentés. Ayant vécu et grandi dans la France combattante et tumultueuse des Cardinaux ministres, ils vivent avec ce passé à l'esprit, même si le spectacle des succès accumulés depuis la paix des Pyrénées s'impose à eux et renforce leur sentiment de puissance. Louis n'a-t-il pas aisément triomphé de plusieurs révoltes depuis 1661 et surtout terrassé sans peine l'Espagne lors de la guerre de Dévolution ? L'assaut de la Hollande en 1672 s'inscrit dans cette marche en avant vers la gloire. Las. Trois ans plus tard, l'insolente république batave, sauvée par les eaux lâchées sur le bas pays, n'a pas cédé. En sus, les Habsbourg de Madrid et de Vienne l'ont rejointe dans son combat, tandis que l'allié anglais a tiré sa révérence. Aussi la France doit-elle désormais combattre en Flandres, sur le Rhin, en Franche-Comté, dans les Pyrénées, sans oublier le front naval qui court des Antilles à la Sicile. Les choses sérieuses, dignes des premières années du règne, sont de retour. Qu'il semble loin le temps, pourtant si proche, où les Provinces-Unies, à genoux, proposaient une paix avantageuse pour les Français que Louis, inspiré par Louvois, dédaigna. Assez vite, Colbert est de son côté sollicité et doit inventer de nouveaux moyens de financer une guerre durable. De là sortit une batterie de nouveautés, qui étaient parfois des réactualisations de mesures déjà croisées par le passé. Taxes sur les jauges et courtages, sur les corps de métiers, sur la vaisselle d'étain, sur le papier timbré ou instauration d'un monopole sur la vente du tabac sont les plus célèbres de ces innovations qui forment la face visible d'une politique visant à une augmentation globale des recettes fiscales et sont sources

85. François DOSSE, *op. cit.*



de mécontentement. Mais face à ce cortège de mesures lancées en 1673-1674, un autre, bien plus spectaculaire, occupait pour l'heure le devant de la scène : après l'extraordinaire prise de Maëstricht en 1673 était venue la conquête une à une des places franc-comtoises au cours du printemps 1674, célébrée dans tout le royaume à coup de *Te Deum*. Voilà qui était susceptible de renforcer un peu plus la conviction que grande était la puissance royale. Aussi, bien malin qui pouvait dire qui, du fleuve souterrain des sinistres mécontentements ou du fleuve à ciel ouvert des victoires éclatantes, allait donner le *la* de l'année 1675. Nul ne sait et ne peut percevoir encore que s'est amorcé un tournant dans l'histoire du règne<sup>86</sup>. Apparue sous la plume de Fénelon une vingtaine d'années plus tard, cette idée que la guerre de Hollande marque la césure entre une « belle époque », pleine des promesses du début du règne, et l'amorce du chemin qui conduira le royaume, au nom de la gloire, vers les misères les plus noires, est totalement invisible. Car, à part les historiens, qui peut prédire l'avenir ?

86. C'est alors, note Joël CORNETTE, que la figure de Néron a commencé à obscurcir celle d'Auguste (*op. cit.*, p. 236).